



Déclaration FSU – CSAD 59 du 2 avril 2025

La FSU commencera cette déclaration liminaire en remerciant monsieur Bonnay, madame Noyer et les services de la DSDEN pour la transmission des documents et les échanges avant et pendant le groupe de travail, afin de préparer ce CSAD. Nous sommes conscients de l'exercice difficile qui est le leur dans un cadre contraint avec, de plus, un calendrier modifié et resserré cette année.

La FSU note d'ailleurs que cinq mois après l'annulation par le Conseil d'État de l'arrêté et de la note de service organisant les groupes de niveau sur les quatre années du collège, le ministère n'a toujours pas publié de nouveaux textes. Ce peu d'empressement peut s'interpréter comme une volonté de la ministre Elisabeth Borne de mettre fin aux groupes de niveau en 6ème et 5ème, dans la lignée des arbitrages qu'elle a déjà rendus, à savoir, l'extinction programmée des prépa-Seconde, l'abandon des groupes de niveau en 4ème et 3ème, et l'abandon du DNB couperet. Néanmoins, cette absence de nouveaux textes réglementaires renvoie au local l'application ou non d'une réforme qui n'existe plus, banalisant une pratique illégale de faire voter dans les CA des dispositions non réglementaires. Comme nous le disions en février, cette habitude de préparer des rentrées sans texte est peu glorieuse pour notre institution, et elle entraîne des tensions inutiles dans les établissements. La FSU continue de s'opposer aux groupes de besoin ou de niveau. Elle rappelle que le seul cadre réglementaire qui existe encore, c'est celui qui a organisé la rentrée 2023. Pour l'heure, la rentrée 2025 en collège doit donc se préparer sans regroupement d'élèves en mathématiques et en français, si ce n'est pour des séances de soutien ou d'approfondissement.

Alors que les enseignants français ont les classes les plus chargées et les salaires les plus bas d'Europe, les ministres se succèdent et continuent de dégrader les conditions de travail dans les établissements au gré de leurs réformes, imposées aux personnels, et sans les écouter. Quelle que soit la tendance démographique des effectifs d'élèves, ces réformes n'ont qu'un objectif, celui de supprimer des moyens et des postes. Depuis 2015, 37 % des postes en technologie ont été supprimés dans les collèges du département, dont 21 % ces trois dernières années avec la réforme qui a supprimé l'enseignement de la technologie en 6ème. D'autres disciplines subissent les mêmes effets, nous citerons l'allemand et les lettres classiques qui ont vu leurs postes diminuer de 24 % en dix ans. Ces deux disciplines, déjà fortement impactées par la réforme des collèges en 2016, subissent maintenant celle, qui n'existe plus, du choc des savoirs, puisque des groupes en français ou mathématiques sont financés sur fonds propres dans certains collèges au détriment des groupes de langues vivantes ou des options.

Pour la rentrée 2025, ce sont 98 postes qui vont être supprimés dans les collèges et les SEGPA du Nord, dont 57 mesures de carte scolaire. Les 54 créations de postes, dont 29 en français et en mathématiques, ne compenseront pas ces pertes. Ces deux disciplines représentent plus de la moitié des créations de postes en collège depuis deux ans, 57 % pour être précis. La FSU se demande donc si elles ne seront pas les prochaines victimes, d'une prochaine réforme ?

Au final, à la rentrée 2025, il y aura donc 11 postes de moins dans les SEGPA et 33 postes de moins dans les collèges du département. C'est même 42 postes de moins pour les disciplines enseignées au collège, puisque 9 créations concernent des ouvertures d'ULIS. En deux ans, hors ULIS, les collèges ont perdu 79 postes. La plupart de ces suppressions ont été portées par la technologie (- 44 postes), suivie de l'histoire-géographie (-19 postes), l'anglais (-16 postes) et l'EPS (-15 postes).

A ces suppressions de postes s'ajoutent des compléments de service qui sont toujours plus nombreux. À la rentrée 2025, plus de 16 % des postes seront concernés par au moins un complément de service, avec des disciplines toujours très impactées comme l'allemand où 46 % des postes sont en complément de service, l'éducation musicale et les arts plastiques (+ ou - 40% des postes) ou encore l'EPS et la technologie pour 29 % de leurs postes.

Ces suppressions de postes ou compléments de services impactent directement et de plus en plus d'enseignants. Ces mesures sur les postes sont pour une grande partie les conséquences de réformes imposées par les différents ministres. Elles dégradent les conditions d'exercice et de travail d'enseignants, parfois âgés, ou qui, depuis des années, parfois plus de 20 ans, font rayonner leur discipline dans leur collège, mais qui se voient contraints d'enseigner sur plusieurs établissements ou de quitter leur collège. Qui peut croire que des ministres cherchent réellement à améliorer le service public d'éducation lorsque, par leurs décisions, ils dégradent fortement les conditions de travail des personnels ? Ces mêmes ministres qui, pour faire diversion, mettent en avant un pilotage par l'évaluation avec les campagnes d'évaluation des élèves, les campagnes d'auto-évaluation des établissements ou encore la mise en place de comités académiques des savoirs fondamentaux... pour faire peser au local et sur les équipes la responsabilité des difficultés rencontrées. Il est surprenant de constater que, dans cette frénésie d'évaluation, les ministres et leurs réformes ne sont, quant à eux et elles, jamais ou que très peu évalués...

Depuis trop longtemps, les décisions ou les réformes arrivent d'en haut et sont imposées aux personnels sans les écouter, sans respecter leur travail, sans étude d'impact sur leurs effets dans les établissements, sur les personnels et les élèves. La FSU n'a de cesse d'alerter sur les dégradations que subissent les personnels dans les établissements, sur la perte de sens du métier liée aux différentes réformes et sur les manques de perspective de revalorisation. Sans mesures salariales pour revaloriser les carrières des personnels, la crise de recrutement ne pourra pas être jugulée. Ce n'est donc pas en déqualifiant les métiers avec un recrutement à bac +3, comme ce qui vient d'être annoncé par madame Borne, ou en obligeant les nouveaux enseignants à rester quatre ans dans l'Éducation nationale qu'on va sérieusement mettre fin à la crise d'attractivité. La ministre et le gouvernement doivent enfin prendre les mesures nécessaires pour endiguer cette crise. Cela passe par l'amélioration des conditions de travail dans les établissements et la baisse des effectifs dans les classes. Cela passe par une revalorisation salariale sans contrepartie avec le dégel du point d'indice et la reconstruction des grilles de carrières. Pour toutes ces raisons et d'autres, comme l'abrogation de la réforme des retraites, la FSU appelle à une journée d'actions, d'information et de mobilisation des personnels dans la fonction publique ce jeudi 3 avril.